

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

ANIMATION ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE « PROMOTION ET ANIMATION D' ACTIONS DE PREVENTION PRIMAIRE SPORT SANTE »

LE CERTIFICAT DE SPECIALISATION – LE METIER

La possession du certificat de spécialisation, complémentaire aux diplômes inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles, a vocation de spécialiser les éducateurs sportifs professionnels assurant des fonctions d'animation dans la filière sportive territoriale.

IL A POUR MISSION :

- de permettre aux éducateurs sportifs de promouvoir le sport santé dans les dispositifs existants,
- d'animer en autonomie pédagogique des cycles d'activités physiques et sportives pour la santé et le bien-être,
- de répondre à des commandes d'élus locaux sur la thématique sport santé dans l'animation,
- d'impulser des projets de promotion du sport pour la santé.

EMPLOYEURS POTENTIELS :

Collectivités territoriales.

LA FORMATION

POUR ENTRER EN FORMATION :

Formation ouverte à tout candidat titulaire d'un BPJEPS ou DEJEPS ou d'un BEES ou d'une Licence ou d'un Master STAPS, ou titulaire de la filière sportive territoriale.

Priorité sera donnée, dans la limite des places disponibles, aux candidats ayant une activité professionnelle sur le territoire du département de la Gironde.

EPREUVES DE SELECTION : JEUDI 15 SEPTEMBRE 2017

Une sélection sera effectuée sur étude du dossier et complétée par un entretien avec le jury à partir du curriculum vitae et de la lettre de motivation.

CONTENU DE LA FORMATION :

Le certificat de spécialisation est obtenu par l'obtention des OI.

OI	Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des activités physiques et sportives facteurs de santé bien-être et de les mobiliser vers un projet d'animation à destination de tous les publics.
OI	Etre capable de conduire une action d'animation prenant en compte l'enjeu santé sur un public défini.

CALENDRIER DE LA FORMATION :

Année	Durée en centre	Dates en centre	Lieu	Effectif	Durée totale en centre	Durée totale en structure	Période de stage
2017	54 H = 3 x 2,5 jours	Du 16 au 19 octobre 2017 Du 6 au 8 novembre 2017 Du 18 au 20 décembre 2017	Talence	15	70 H	30 H	Octobre 2017 à Avril 2018
2018	16 H = 2 x 1 jour + 1/2 journée	5 février 2018 5 mars et 9 avril 2018					

COUT DE LA FORMATION :

Frais d'inscription : 15,00 €

Frais pédagogiques :

- ▶ (70 heures) : 350,00 € (5,00 €/H) sans prise en charge par un O.P.C.A.
- ▶ (70 heures) : 640,50 € (9,15 €/H) avec prise en charge par un O.P.C.A.

S'INFORMER, S'INSCRIRE

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site : www.creps-bordeaux.sports.gouv.fr

Contacts : ▶ Coordonnateur : Michel BARJOU

▶ Secrétariat de la formation : Aline VATTIER-PETRO: 05.56.84.48.10 aline.petro@creps-bordeaux.sports.gouv.fr